



de Pouzauges

Boucle des Fiefs

3 jours

64 km

Sur les anciennes terres viticoles au sud de Pouzauges, le sentier file à la rencontre des prairies bocagères et des logis élégants parsemant la campagne. La boucle des Fiefs vous entraîne dans une promenade à travers l'histoire séculaire, parfois trouble ou nostalgique et marquée par les guerres et les religions.

SITUATION

La Meilleraie-Tillay, à 92 km au sud-est de Nantes, par l'A83, D160, D137, D13

PARKING

Zone de loisirs du Lay,
N 46.73857 °, W 0.84516 °



Code de balisage GRP®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de Tourisme du Pays de Pouzauges :
02 51 91 82 46, www.tourisme-paysdepouzauges.fr.



Comité

• FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38,
vendee@ffrandonnee.fr,
<https://vendee.ffrandonnee.fr>.



Recommandations

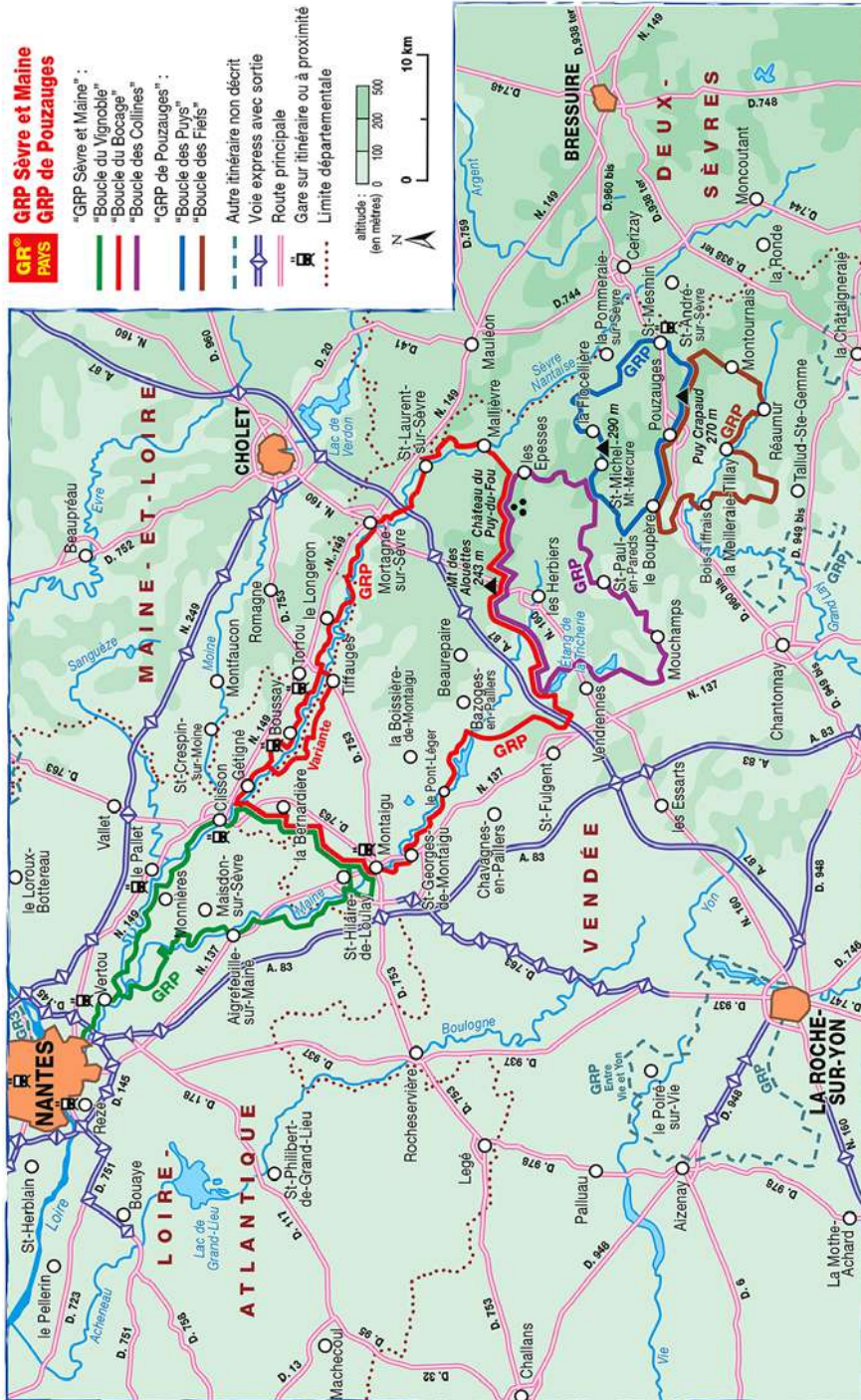
- L'itinéraire traverse des terrains privés et des espaces partagés entre différents usages (culture, élevage, chasse...).
- Certaines parcelles peuvent faire l'objet de traitements.
- Soyez prudents et respectez les pratiques de chacun.



© A. Lamoureux / Vendée Expansion

Bocage vendéen

Découvrir le GR® de Pays Sèvre et Maine



Dernier affluent de la Loire, la Sèvre Nantaise, accompagnée de la Maine et de l'écheveau des rivières et des ruisseaux de son bassin, a tracé dans la marge Sud du massif Armoricaïn des vallons et des coteaux. Tantôt calmes, tantôt torrentiels, les flux sculptent un paysage aux humeurs variées : le vignoble nantais épouse les coteaux entre la Loire et Clisson, tandis que chemins creux, haies et bosquets confèrent au Haut-Bocage un caractère champêtre qui lui

vaut parfois le surnom de « Suisse vendéenne ». Plus au Sud, une contrée de méandres et d'étangs nous invite jusqu'aux sources de la Sèvre. Organisés en 5 boucles, d'une longueur variable de 3 à 6 jours, les GR® de Pays Sèvre et Maine et du Pays de Pouzauges vous mèneront à la rencontre de ces admirables paysages chargés d'histoire. Le long de l'eau et au fil des chemins, vous découvrirez de pittoresques villages, des cités médiévales et de vénérables châteaux.

La boucle des Fiefs

Sur les hauteurs du Puy Germon, des vignes délaissées illustrent la récurrence des Fiefs dans la toponymie locale, le terme s'appliquant en Vendée aux anciennes terres viticoles. Les blanches charolaises sont aujourd'hui partout dans les prés, qu'entourent des haies nouvelles ou séculaires. Les sentiers regorgeant de mûres et ombrés d'arbres magnifiques, s'enfoncent dans une campagne parsemée de logis élégants, tel celui de la Charrie ou celui de Maisonneuve. La Renaissance fut troublée par la guerre, comme en témoignent

avec force les tours massives du château du Fief Milon et les échauguettes de l'église de Réaumur. À deux pas, la sobre harmonie du XVII^e siècle s'exprime dans le Manoir qui rend hommage au seigneur du lieu. Près du château des Lattries, où les protestants persécutés célébraient des cultes nocturnes, le château du Bois Tiffrais abrite un musée rappelant l'écho particulier que la réforme rencontra dans l'Ouest. À l'écart de ces lieux puissants, les petits bourgs typiques du bocage égrenent une chanson discrète, parfois insolite, parfois nostalgique.



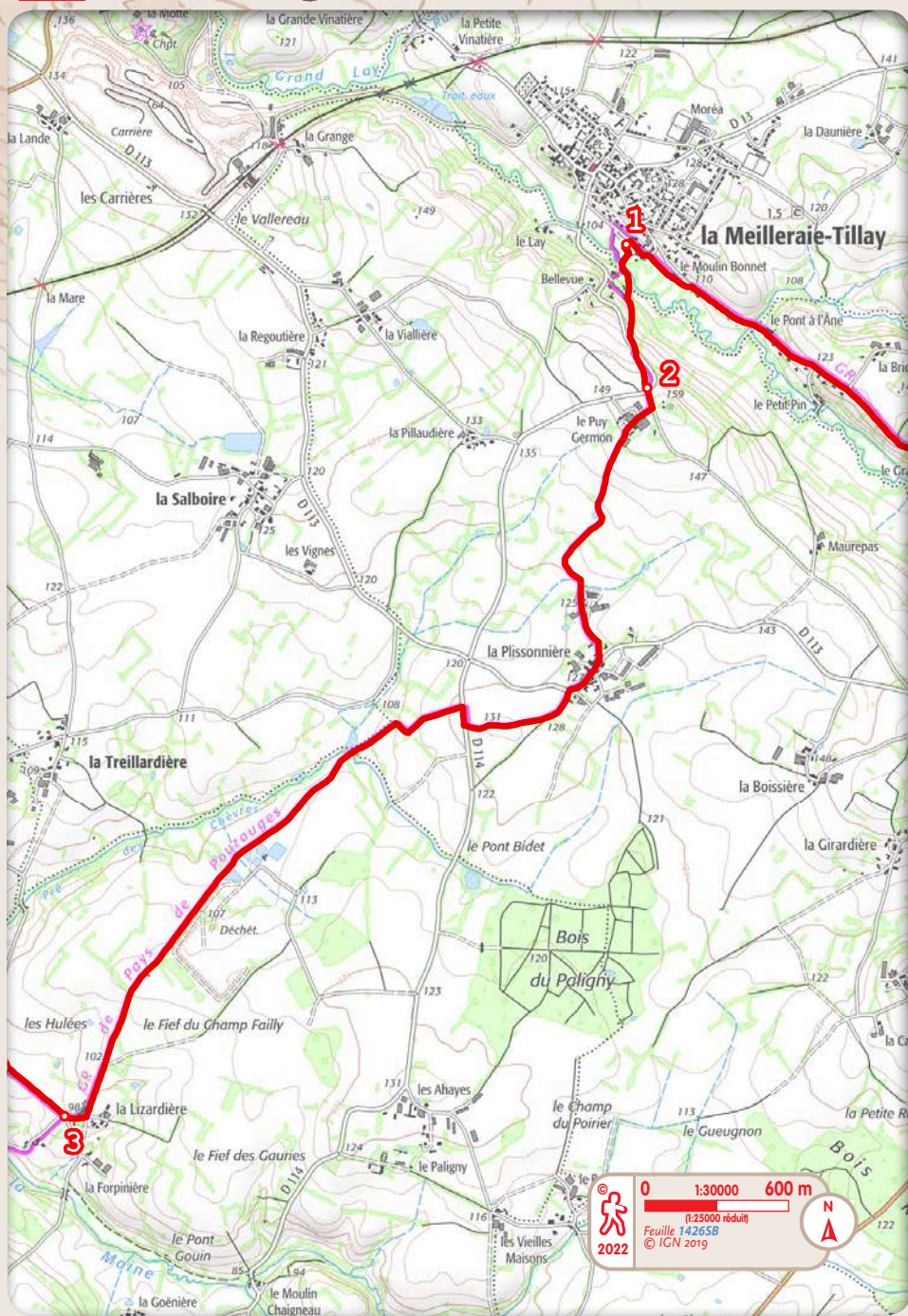
© A.B. / EPTB SN

VIRAGE NUMÉRIQUE

Vous souhaitez conserver vos Randofiches® avec vous, en toutes circonstances ? Elles sont également accessibles en format numérique, en téléchargement (fichier PDF). Rendez-vous sur le site de l'EPTB Sèvre nantaise.



Bocage vendéen


De La Meilleraie-Tillay à la Lizardière

5 km

1 h 15

- 1 Du parking de la zone de loisirs du Lay, aller en contrebas vers le Lay que l'on traverse sur une passerelle. Suivre le chemin creux qui remonte le coteau en traversant un chemin en terre puis la D114. > La route à droite mène à la Pillaudière, située à 800 m (chambres d'hôtes).
- 2 Suivre la route en face sur 50 m, traverser Puy Germon à droite, continuer par le chemin. À la Plissonnière, emprunter la D113 à droite puis, au bout du hameau, bifurquer sur le chemin à gauche. Prendre la D114 à droite et le chemin de terre à gauche. Prolonger après le pont sur 2 km jusqu'à la Lizardière. Dans le hameau, tourner à droite.

FAUNE ET FLORE
LES ARBRES TÊTARDS

Les hommes entretiennent avec les arbres une relation profonde et séculaire. Figure symbolique, manne nourricière, signal directionnel ou silhouette ornementale, les arbres possèdent des identités et des fonctions plurielles. Source de vie, ils apportent à l'homme leurs fruits pour les nourrir et leurs branches pour les abriter.

Certains témoignent par leur silhouette tordue de cette étroite relation, voire de cette servitude, qui les relie à l'homme. Le tronc bosselé, les rameaux frêles, les feuilles timides, on reconnaît aisément les arbres têtards.

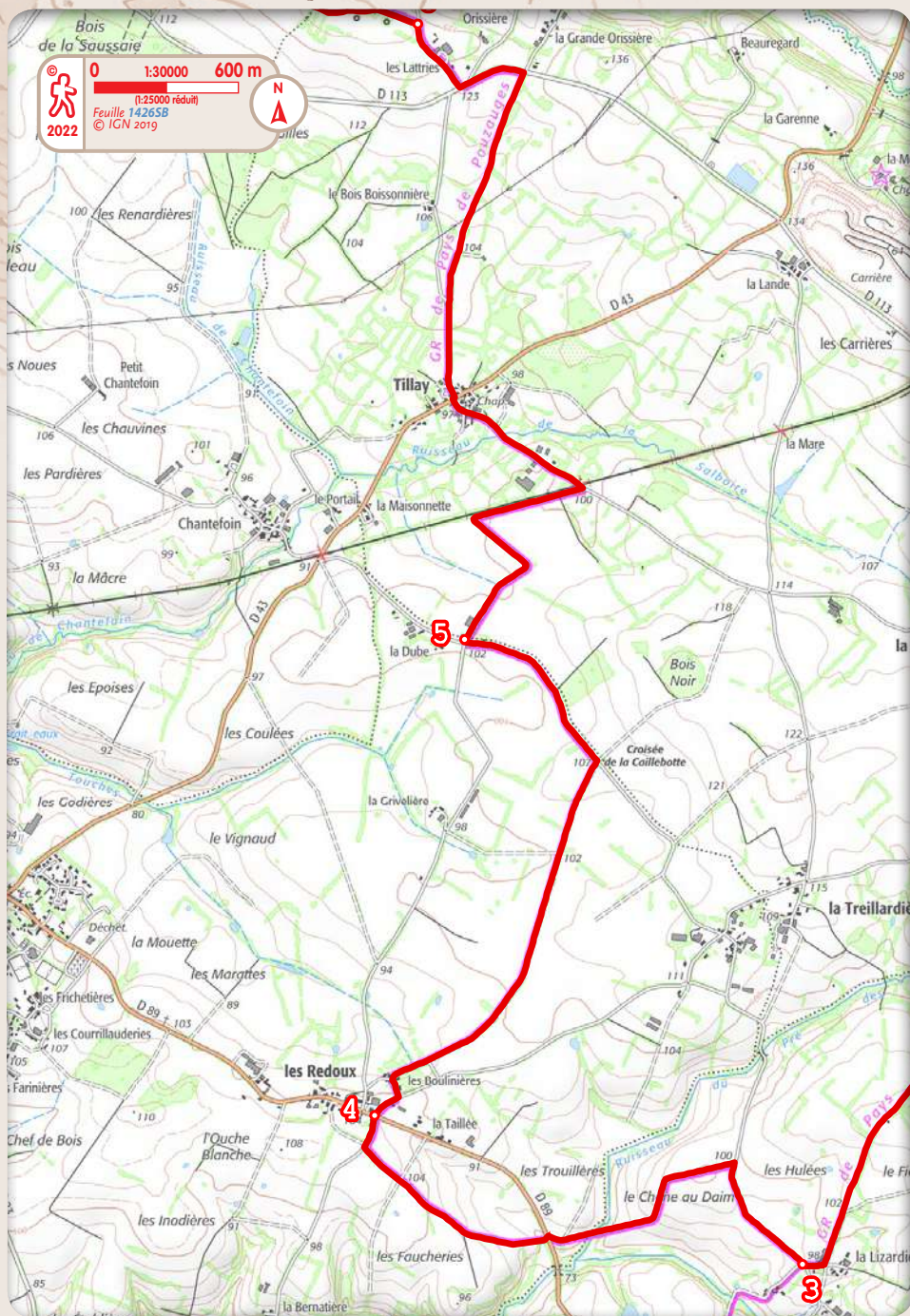
Ceux-ci ont été émondés ou étêtés à intervalles réguliers pour en prélever des branches qui pouvaient servir de bois de chauffage, de fourrage ou de vannerie, de pieux ou de piquets... Cette pratique favorisait la repousse de nombreux rejets. Il semble que cette taille sévère ait également renforcé la structure des arbres concernés et leur ait ouvert une longévité exceptionnelle allant parfois jusqu'à doubler leur durée

de vie normale. On connaît aujourd'hui des trognons de plus de 1000 ans.

Les arbres têtards sont un extraordinaire espace de biodiversité. Parfois creux, ils hébergent en leur sein une multitude grouillante : champignons, insectes, oiseaux et même mammifères.



Arbre têtard


De la Lizardière aux Redoux

2,5 km 35 min

- 3** Au croisement, continuer tout droit sur 500 m, puis emprunter le chemin empierré à gauche. Couper la D89 et suivre le chemin en face sur 900 m. Au croisement avant les Redoux, prendre la route à droite. Hors GR® > Pour Chavagnes-les-Redoux, 2 km, 30 min
 Suivre la D89 à gauche.

De Redoux à la Pierre-Saint-Benoit

8,5 km 2 h 10

- 4** Traverser la D89 et suivre la route en face. Après 100 m, tourner à gauche, puis à droite et continuer par le chemin empierré sur 1,5 km. À la croisée de la Caillebotte, prendre la route à gauche.
- 5** Au croisement, s'engager sur le chemin à droite. Longer la voie ferrée, puis la franchir par la route à gauche. Traverser la D43 au village de Tillay et poursuivre tout droit vers le Bois Boissonnière. Dans le virage, continuer en face sur le chemin de terre. Emprunter la D113 à gauche, puis la route des Lattries à droite. Passer le hameau pour rejoindre le croisement.

ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE
PRAIRIES PÂTURÉES

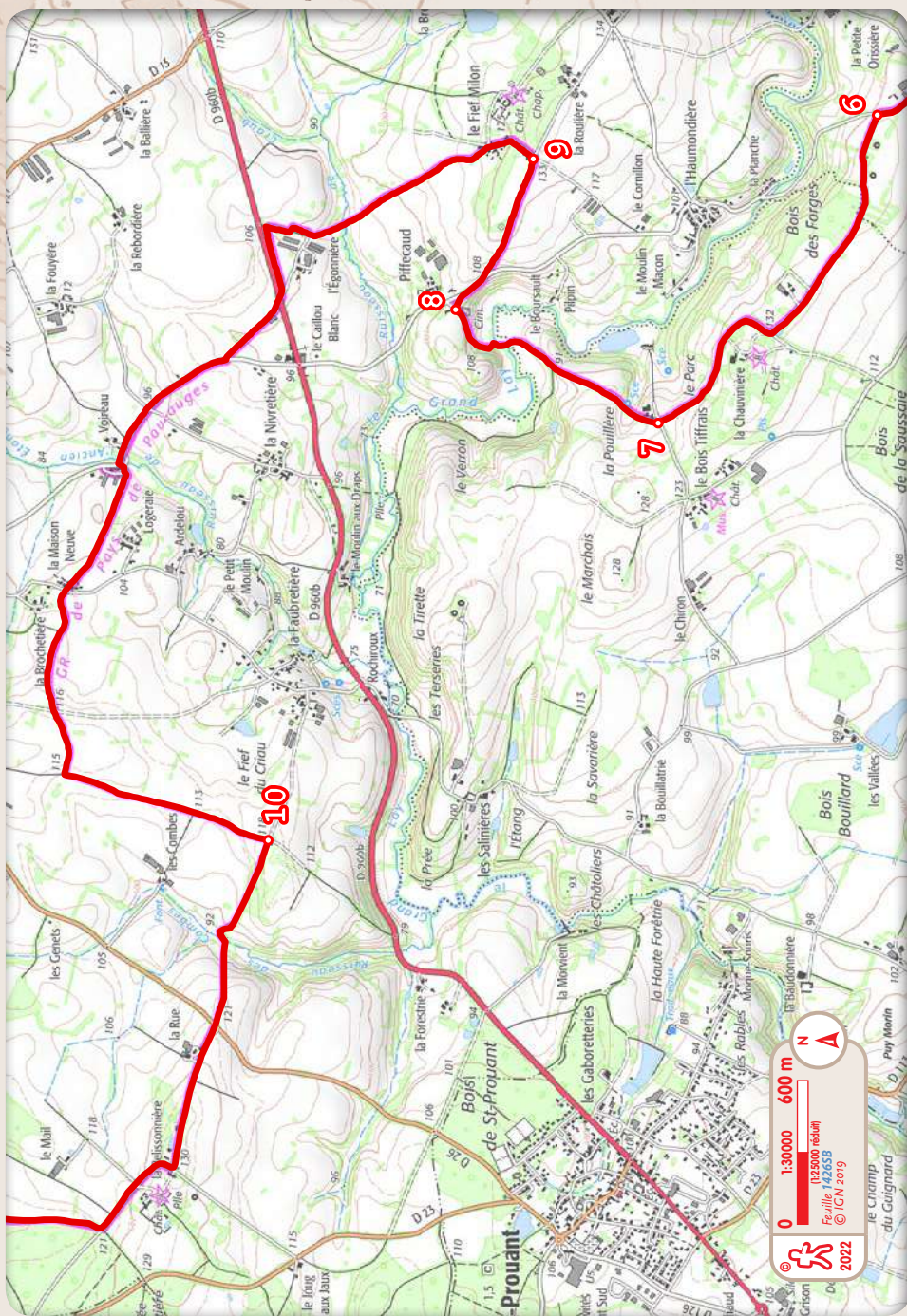
Située à la limite du haut et du bas bocage vendéen, la boucle des Fiefs couvre un paysage vallonné, partagé entre champs cultivés et prairies pâturées, bordés de fossés et de haies arborées. La mosaïque verte et brune change selon les saisons et les cultures : maïs, blé mais aussi pois fourrager ou trèfle... Sur les prairies paissent tranquillement les troupeaux de vaches. Les plus représentées sont la Charolaise, la Blonde d'Aquitaine et la Parthenaise, race locale dont le berceau est situé en Gâtine. On la reconnaît à sa robe claire brun orangé et à ses extrémités blanches et noires.

Les prairies pâturées appartiennent au bocage. Entourées de clôtures ou de haies, leur enherbement inégal favorise l'infiltration des eaux de pluie et trahit les préférences nutritionnelles des animaux.

Placées en zones humides ou à proximité des cours d'eau, leurs spécificités sont prises en compte dans la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les déplacements du bétail sont aussi pris en compte. L'accès direct à l'eau pouvant entraîner une dégradation des berges et une pollution des cours d'eau par l'apport de matières organiques via les déjections. Des abreuvoirs et des clôtures sont mis en place.



Prairie pâturée



abri, refuge non gardés gîte d'étape, refuge gardés hôtel chambre d'hôtes camping ravitaillement restaurant café office de tourisme car train distributeur de billets + pharmacie

6 Suivre le chemin à gauche sur 1,5 km. Au château de la Chauvinière, tourner à droite et continuer par le chemin de terre.

Hors GR® > Pour le Bois Tiffrais (commune de Monsireigne), 0,5 km, 5 min

Prendre la route à gauche.

> Château et musée du Protestantisme.

De la Pierre-Saint-Benoit au Boupère

12,5 km

3 h



Au Boupère >

7 Au lieu-dit la Pierre Saint-Benoit, traverser la route, continuer tout droit et descendre dans le vallon. Franchir le pont sur le Grand Lay et monter par le chemin à gauche.

8 Au cimetière (protestant) de Piffecaud, prendre la route à droite, puis bifurquer à gauche par la route de la Goujardière.

9 Au carrefour, tourner à gauche. Quitter le Fief Milon (château privé) par le chemin à gauche. Après le ruisseau, remonter à l'Egonnière. Contourner l'exploitation par la droite et longer à gauche la D960b sur 300 m. La couper, prendre le chemin en face, puis suivre la route à droite. Dans le village de Voireau, emprunter le chemin à gauche. Couper la route à la Maison Neuve. Passer un 1^{er} croisement après 500 m, puis virer à gauche au suivant. Continuer sur 900 m.

ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE

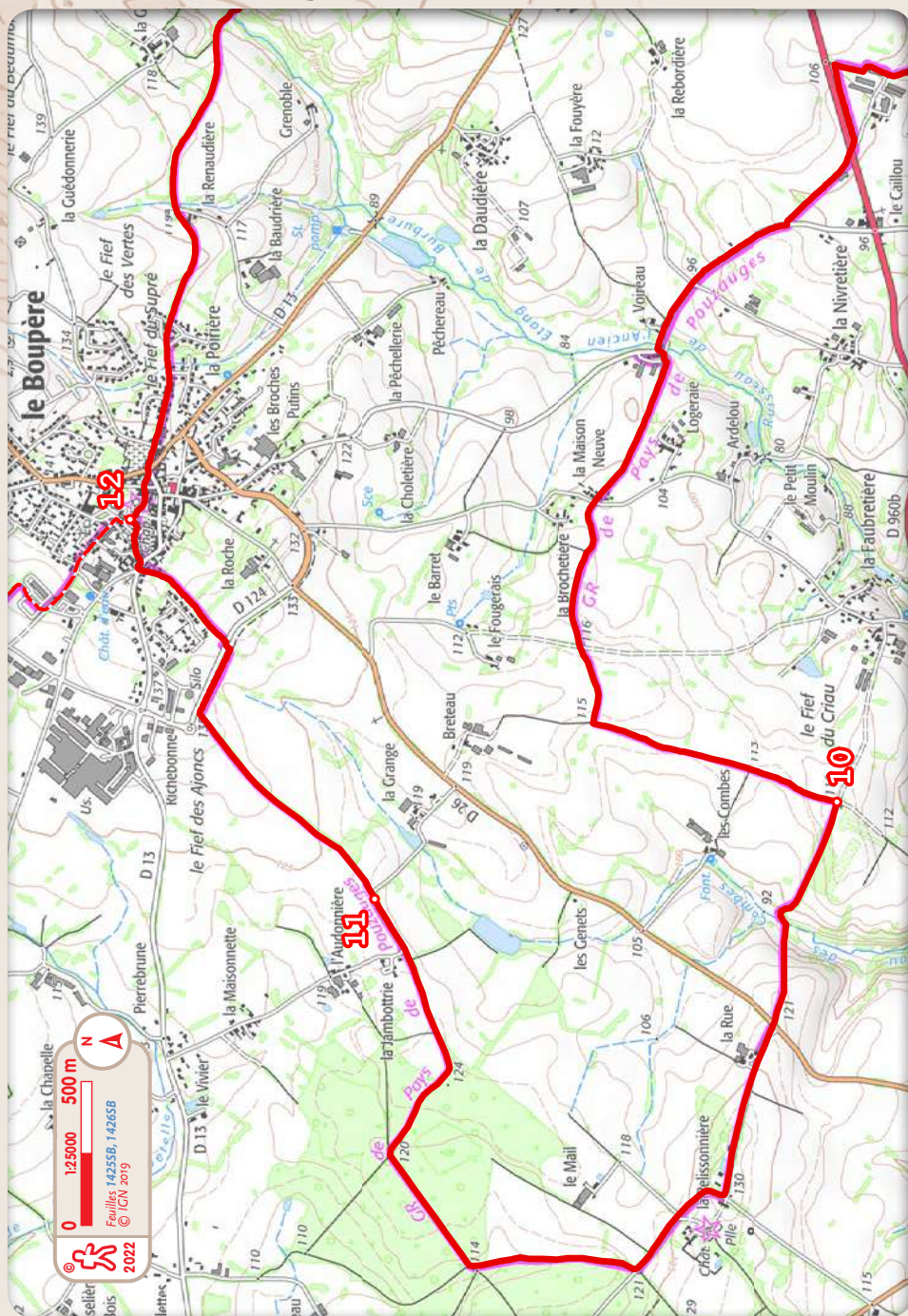
ZÉRO PESTICIDES

Sphère publique ou sphère privée, c'est le même débat : les produits phytosanitaires, notamment les pesticides, sont au cœur de toutes les discussions. Si les pesticides sont longtemps apparus comme indispensables au bon entretien des espaces verts, facile d'utilisation, peu coûteux et efficaces, ils sont aujourd'hui largement remis en question pour des raisons environnementales et de santé publique. De nombreux produits avérés dangereux ont été interdits et ceux dont la dangerosité devrait être bientôt démontrée sont fortement déconseillés. Un mouvement d'ampleur, pour le jardin au naturel et la suppression des produits phytosanitaires, a donc vu le jour au

cours des dernières années, aussi bien dans les maisons que dans les collectivités. L'idée est simple, il s'agit de remettre au jour toutes les techniques, pratiques et matériels qui évitent l'utilisation de pesticides.



Charte du « Jardinier au naturel »



10 À l'intersection, tourner à droite et franchir le vallon. Couper la D26 et se diriger en face. Devant le château de la Péliissonnière, prendre la route à droite. À l'orée du bois, suivre la lisière à droite. À la croisée des cinq chemins, se diriger à droite. Au rond-point, suivre le 2^{ème} chemin à droite et atteindre la Jambottrie. Suivre la route en face sur 200 m.

11 Dans le virage, prendre le chemin en face. Avant le silo, longer la route à droite sur 250 m, la traverser pour suivre le chemin à gauche et gagner le centre du Boupère. Rejoindre la place de l'église par la rue du Maréchal Foch.

> Jonction avec la boucle des Puys du GR® de Pays de Pouzauges

ENVIRONNEMENT

LES STATIONS D'ÉPURATION

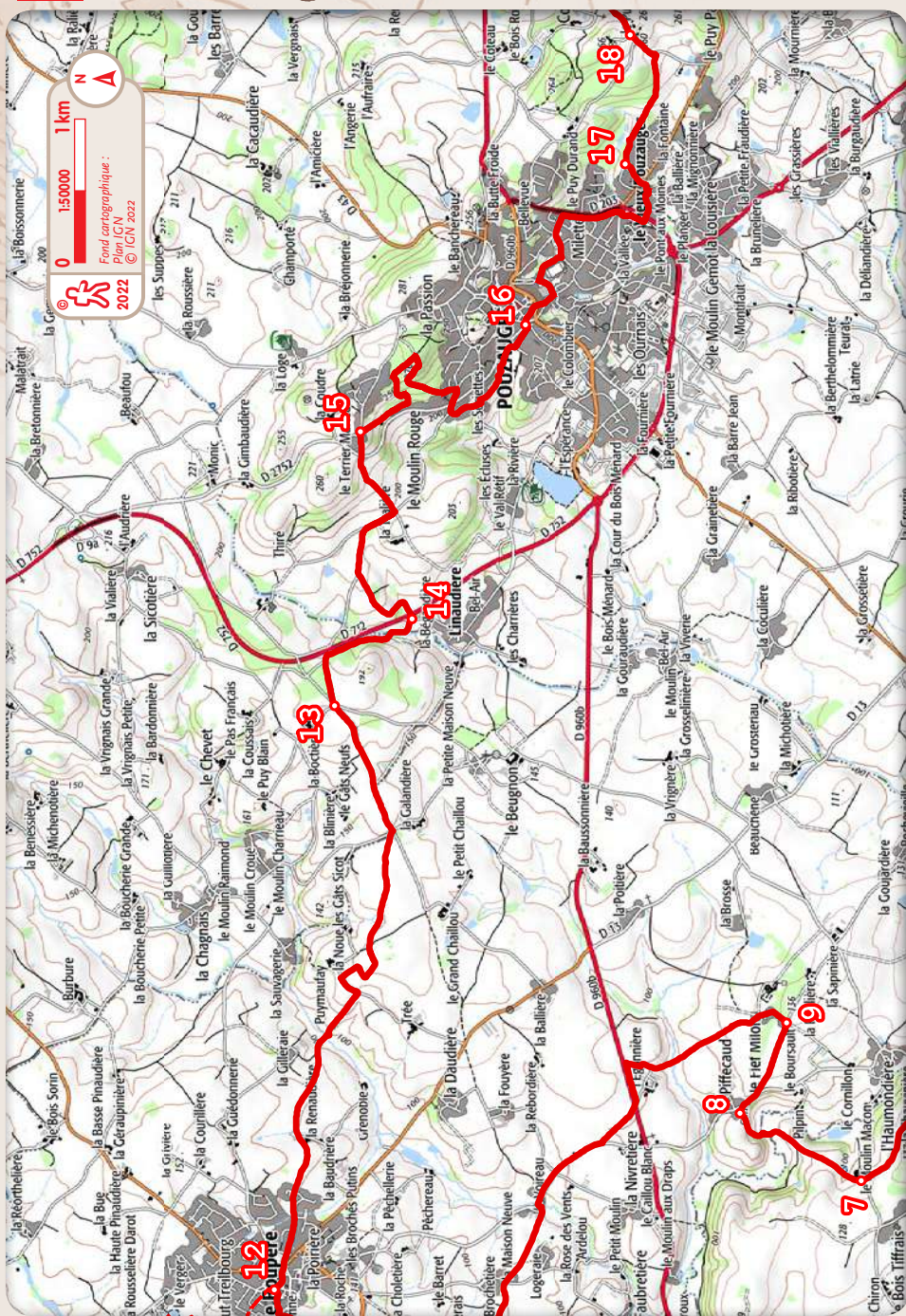
Parfois peu visibles, ou peu regardées, par les passants, les stations de traitement des eaux usées constellent pourtant le territoire. Leur nombre témoigne de l'importance qu'elles occupent dans le cycle technique de l'eau et dans notre quotidien.

Une fois consommée, l'eau ne peut être acheminée directement vers le milieu naturel. Il est nécessaire de la nettoyer car sa qualité peut être altérée par des polluants et des substances organiques d'origines diverses qui peuvent avoir des conséquences sur l'environnement et la santé. Les eaux usées sont donc acheminées vers une station d'épuration par le biais de réseaux d'assainissement. Elles subissent alors une succession de traitements. Le traitement primaire élimine les déchets, graisses et matières en suspension. Les matières organiques et non organiques sont séparées des eaux épurées lors d'un second traitement. Parfois, un traitement tertiaire, facultatif, permet de réduire l'azote et le phosphore.

À la sortie de la station d'épuration, l'eau est de bonne qualité. Elle n'est pas potable mais peut rejoindre le milieu naturel sans l'impacter trop fortement. Des matières polluantes organiques peuvent néanmoins être encore présentes dans ces eaux rejetées. Si elles sont peu nombreuses, le milieu naturel pourra participer à l'épuration de ces eaux. Ce phénomène a lieu en présence d'oxygène. Les bactéries présentes dans l'eau vont se multiplier, puis assimiler la matière organique pour la transformer en matière minérale. Les végétaux assimileront ensuite ces minéraux pour leur croissance.



Étape de phytoépuration, station d'épuration


Du Boupère à Pouzauges

10 km

2 h 30

À Pouzauges >

12 Prendre la rue de Verdun à droite de l'église, puis au cimetière la rue des Fiefs. Au rond-point, emprunter le chemin en face, entre les maisons. À la Renaudière, continuer tout droit par le chemin creux. Passer la rivière et remonter jusqu'à la route. L'emprunter à gauche sur 150 m et partir à droite par le chemin entre les champs. Après 450 m, à l'intersection, prendre à droite et immédiatement le petit chemin à gauche. Au croisement de la Galandière, emprunter le chemin bocager à gauche, puis continuer tout droit.

13 Couper la route et prendre le chemin à droite à la croix. Tourner à droite sur la route, bifurquer sur la route à droite et atteindre le pont sous la rocade.

> À 200 m à droite, possibilité de gagner Linaudière (chambres d'hôtes).

14 Passer sous la D752 et poursuivre par le chemin empierré. Prendre la route à droite. Au croisement après 500 m, grimper le chemin creux à gauche. Couper la route et continuer en face par la rue du Terrier-Marteau.

15 Aux moulins, descendre par le sentier des Meuniers à droite sur 350 m. Monter à gauche par le sentier nature, puis le parcours santé et gagner la base panoramique. La contourner et descendre par l'allée des Sapins. Prendre la rue à droite et couper la D2752. Emprunter la route de la Tralière sur 30 m, partir à gauche et rejoindre les Soriettes. Au bout, tourner à gauche et immédiatement à droite par le sentier. Prendre la rue des Écluses à gauche, puis encore à gauche pour atteindre la place de Latre de Tassigny, à Pouzauges.

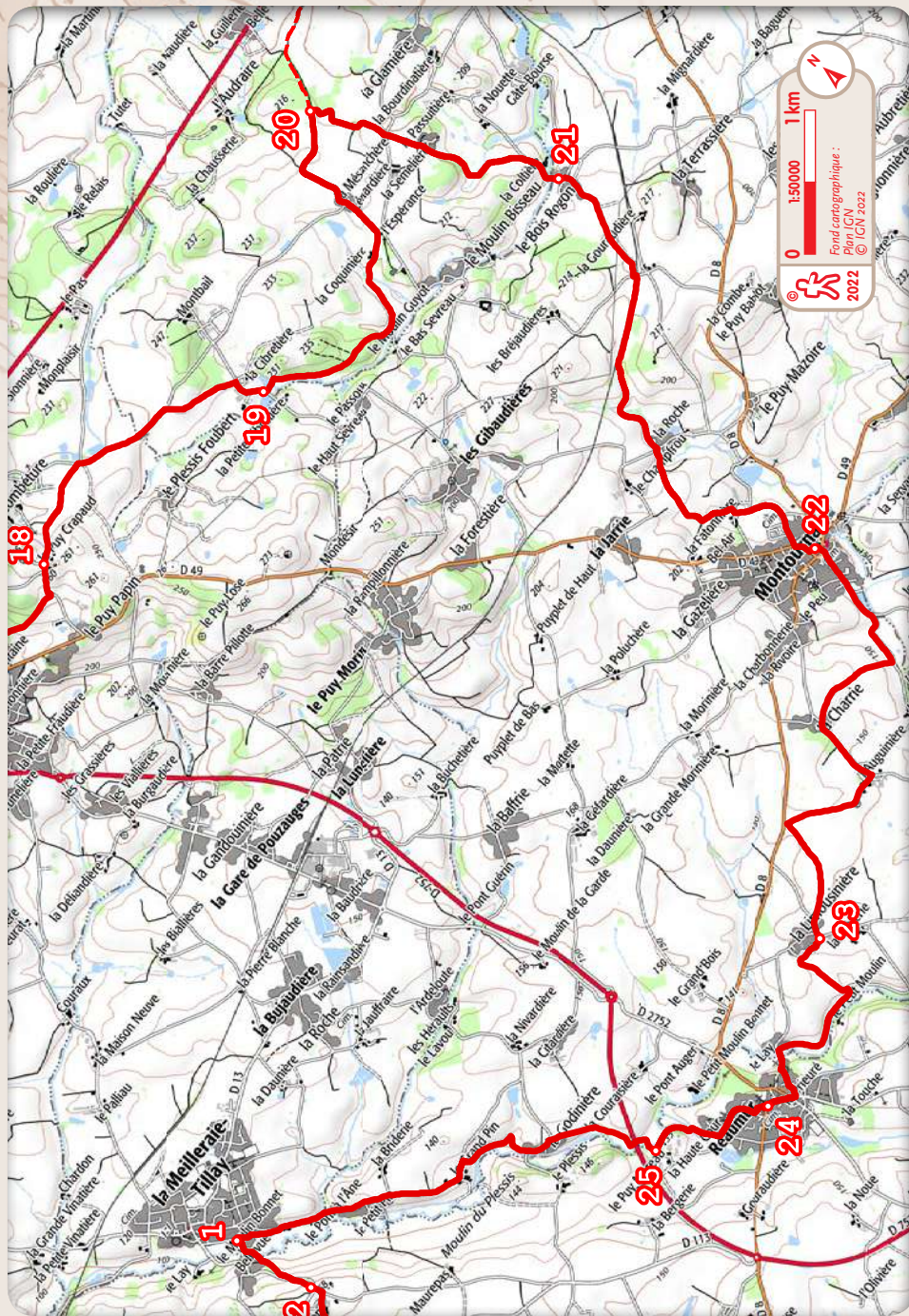
De Pouzauges à la séparation avec la boucle des Puys (Saint-Mesmin)

8,5 km

2 h 10

16 Prendre la rue à droite jusqu'à la rue Catherine de Thouars. Descendre en face la rue des Trois-Piliers, puis suivre à gauche la rue de la Faucherie. À l'extrémité du parking, s'engager à droite sur le sentier qui contourne le stade. Traverser le grand parking, emprunter la rue de Millette à gauche pour monter jusqu'à la rocade. La longer à droite pour descendre au gros rond-point et continuer par le sentier aménagé dans le parc. Emprunter le boviduc à gauche, passer la cascade, monter par la rue de la Bobinière et la venelle des Seigneurs pour contourner l'église Notre-Dame (XII^e) par la droite. Couper la D49 et continuer par le chemin des Bénédictins sur 150 m.

17 Au croisement, prendre le sentier à droite sur 800 m. Monter par la route à gauche jusqu'aux maisons.
 > La route à gauche conduit au sommet du puy Crapaud (Alt. 270 m) et à une table d'orientation.



18 Continuer par le chemin en face jusqu'à la route. La suivre à droite sur 800 m. S'engager sur le chemin empierré à droite, puis emprunter la route à droite sur 250 m.

19 Prendre à gauche entre les étangs, puis, dans le virage, à droite sur 900 m. Continuer tout droit à l'intersection pour arriver à la Coquinière. Au 1^{er} carrefour de l'Espérance, gagner à gauche la Mésanchère. Passer entre les maisons pour emprunter le chemin de terre à droite sur 800 m.

> Séparation avec la boucle des Puy du GR® de Pays de Pouzauges

De la séparation avec la boucle des Puy (St-Mesmin) à Montournais

6 km 1 h 30

À Montournais >

20 À l'entrée du bois, prendre le chemin à droite. Couper la route et continuer vers la Semelière. Longer le hameau par la droite et descendre le chemin. Remonter jusqu'à la route et gagner à droite le Bois Rogon.

21 Traverser le village. Plus loin, franchir le passage à niveau et longer à droite la voie ferrée. À la Roche, couper la route et continuer en face. Après 600 m, aller à gauche jusqu'à la Fatonnière. Prendre la route à droite, puis celle à gauche et arriver à Montournais par la rue de l'Ouvroux. Rejoindre l'église par les rues des Puy et du Commerce.

De Montournais à Réaumur

6 km 1 h 30

À Réaumur >

22 Traverser la place, puis suivre les rues de la Paix et de la Vallée pour quitter Montournais. Au bout des étangs, prendre la route à droite, puis le chemin de terre à droite. Tourner à gauche à la Charrie, puis à droite dans l'Auguinière. Avant la D8, s'engager sur le chemin à gauche. En entrant dans la Limouzière, continuer sur 30 m.

23 Contourner le village par le sud et, à l'intersection suivante, tourner à gauche. Après 400 m, à l'embranchement, virer à droite et longer le ruisseau jusqu'au pont en bas de Réaumur. Le franchir, puis suivre la venelle Catin, les rues du Prieuré et à droite Ferchault de Réaumur pour rejoindre l'église.

[> le manoir Ferchault rend hommage à Réaumur, célèbre inventeur de l'acier industriel et du thermomètre]

De Réaumur à La Meilleraie-Tillay

4,5 km 1 h 01

À La Meilleraie-Tillay >

24 Passer à droite de la mairie et prendre la rue à droite après la salle des fêtes. Après 350 m, s'engager à droite sur le chemin de terre des Rives du Lay. Continuer à droite après le pont.

25 Prendre le large chemin à droite. Passer sous la rocade et poursuivre par le chemin de terre jusqu'à la Godinière. Tourner à gauche sur la route et à 200 m, continuer par le chemin dans le virage. Prendre la route à gauche, puis à droite sur 1,3 km. Au panneau de La Meilleraie-Tillay, bifurquer à gauche, puis emprunter la route à gauche et gagner la base de loisirs.



Champs clôturés

© EPTB SN

ENVIRONNEMENT

L'AGRICULTURE SUR LE BASSIN VERSANT, ENTRE VIGNES ET BOCAGE

Entre l'agglomération nantaise et les villages vendéens, le bassin versant de la Sèvre Nantaise est pour une grande partie agricole.

À l'Ouest, le vignoble nantais cache quelques vergers, puis étend ses vignes sur plusieurs hectares entre Vertou et Aigrefeuille-sur-Maine. La Sanguèze et la Moine irriguent les champs de céréales fourragères et ensilage. Au même endroit se développe également l'élevage hors-sol, dominé par les cheptels de volaille. L'élevage porcin est aussi présent. Les territoires de la Maine, Grande Maine et Petite Maine accueillent davantage de surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux et une forte proportion d'élevage avicole hors-sol. Les sous-bassins de la Moine, de l'Ouin et de la Sèvre moyenne sont marqués par la polyculture élevage. La part de prairies permanentes et de prairies semées y est plus importante. Le haut bocage vendéen abrite une agriculture

extensive où prairies pâturées et élevage bovin occupent une place dominante.

La surface agricole occupe près de 200 000 hectares, soit plus des 2/3 du territoire du bassin versant. Les exploitations agricoles s'agrandissent, ce qui tend à en diminuer leur nombre. Elles sont confortées par la forte présence d'industries agro-alimentaires sur le territoire et par le développement de l'exportation régionale.

Les pratiques agricoles connaissent des changements importants ces dernières années en raison des forts enjeux environnementaux et de santé publique placés au centre des discussions publiques. L'agriculture biologique se développe dans l'ensemble de la région Pays de la Loire, avec plus de 170 000 hectares de terres cultivées en 2017, soit 10 % de la surface nationale, la plaçant ainsi au 4^{ème} rang des régions françaises.



Prairies naturelles

© A. B. / EPTB SN

ENVIRONNEMENT

LES PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES SUR LA SÈVRE AMONT

Afin de répondre aux enjeux de la qualité de l'eau à l'entour du bassin de captage d'eau potable du Longeron, un programme d'actions a été mis en place, dont les objectifs sont triples : améliorer le fonctionnement des cours d'eau, réduire l'usage des pesticides et des fertilisants, limiter le transfert des pollutions diffuses vers les cours d'eau.

Les actions sont multiples : entretien des haies, gestion des zones humides, réduction des ruissellements, maintien des prairies naturelles, évolution des pratiques agricoles, développement des polycultures extensives...

Les agriculteurs sont étroitement associés à ce programme, à travers la réalisation de diagnostics d'exploitation, les accompagnements individuels, les soutiens financiers avec l'ouverture de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), ou encore les actions de formation et de sensibilisation... Les leviers d'action sont multiples mais complexes et demandent une forte implication des exploitants. Afin d'accompagner au mieux les agriculteurs, des diagnostics et des projets individuels sont élaborés pour chaque exploitation, en concertation avec plusieurs acteurs du monde agricole.



© A. B. / EPTB SN

Ruisseau limpide en tête de bassin versant

ENVIRONNEMENT

LA QUALITÉ DE L'EAU

Si le faciès hydromorphologique et la diversité piscicole sont de bons indicateurs de la qualité d'un cours d'eau, des analyses biologiques complémentaires permettent d'évaluer plus précisément la qualité écologique de l'eau. Plusieurs éléments sont étudiés : la turbidité, le pH, la température, la présence de métaux... Les nutriments (phosphore, azote), les matières organiques, les pesticides témoignent de la qualité physico-chimique de l'eau. Les nutriments sont naturellement présents dans l'eau, mais en trop forte concentration, ils ont une incidence sur la croissance des végétaux, qui, devenant excessive, entraîne une diminution de l'oxygène et asphyxie progressivement l'écosystème. Les matières organiques et oxydables proviennent de la dégradation des composés animaux et végétaux par les bactéries vivant dans l'eau. Leur présence en excès déséquilibre les milieux aquatiques et provoque elle aussi une réduction de la teneur en oxygène

dissous. Les poissons et autres êtres vivants sont également fortement fragilisés par la toxicité des produits phytosanitaires.

Transfert des polluants

Les nutriments retrouvés dans les cours d'eau ont plusieurs origines. Une part provient des rejets des dispositifs d'épuration, qui peuvent poser des problèmes en été lorsque les débits ne permettent plus de diluer les polluants, ou en hiver, lorsque la saturation des réseaux par les eaux de pluie les entraînent directement dans les cours d'eau. Une autre part des nutriments retrouvés dans les cours d'eau provient du transfert des particules depuis les parcelles lors de fortes pluies par exemple et est liée au risque de ruissellement. Les haies et la ripisylve concourent à l'infiltration des eaux de pluie. Elles forment des obstacles naturels au ruissellement et ralentissent les écoulements limitant ainsi le déplacement des polluants vers les cours d'eau.

Hébergements

Le Boupère (85510)

Chambres d'hôtes Le Cornillon : 02 51 91 87 29 ou 06 61 29 97 28, sylvette.sarrazin@free.fr.

Chambres d'hôtes Le Clos des Oiseaux : 09 60 37 19 40 ou 06 67 71 74 89, guy.altier@gmail.com, leclosdesoiseaux.over-blog.com.

Résidence L'Ogomé : 02 51 61 47 26 ou 06 62 01 11 65, logome@orange.fr, www.auberges-hotels-residences-receptions.fr.

Hôtel Les 3 Piliers : 02 51 91 41 87, les3piliers@orange.fr, www.les-3-piliers.com.

Chambres d'hôtes Le Jardin des Nosières : 02 51 67 55 37 ou 06 30 84 70 83, lejardindesnoisieres@orange.fr.

Chambres d'hôtes La Courillère : 02 51 61 71 89 ou 06 87 02 35 81, isahumeau@orange.fr, www.domainedelacourillere.com.

La liste des hébergements ci-dessus fait l'objet d'une mise à jour annuelle. Toutefois, il est possible que certaines informations aient évolué. Il est vivement conseillé de contacter les établissements par avance.

La Roche (85510 Boupère)

Chambres d'hôtes : 02 51 91 42 85 ou 06 23 01 58 09, josianelili.serin@wanadoo.fr.

Pouzauges (85700)

OT proposant des hébergements : 02 51 91 82 46, www.tourisme-paysdepouzauges.fr.

Saint-Mesmin (85700)

Chambres d'hôtes Au Chat Beauté : 06 78 74 83 62, chatbeaute85@orange.fr.

Gîte d'étape et chambres d'hôtes La Coltière : 02 51 91 25 80, location@lacoltiere.fr, www.lacoltiere.fr.



© A. Lamoureux / Vendée Expansion

CRÉDITS PHOTOS / Toute reproduction ou publication interdite

- ©S.N. : EPTB Sèvre nantaise
- ©E.L. : Etienne Lizambard, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©S.R. : Sébastien Renou, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©P.T. : Patrick Trecul
- ©V.E. : A. Lamoureux / Vendée Expansion - droits réservés - www.vendee-tourisme.com
- ©V.V. : Gaël Roger - Horizon Vertical, pour Vendée Vallée, Syndicat du Pays du Bocage vendéen
- ©B.B. : Office de tourisme du Bocage Bressuirais

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE



BASSIN
VERSANT
DE LA
SÈVRE NANTAISE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

www.sevre-nantaise.com
eptb@sevre-nantaise.com

LES 100 SECRETS DE LA SEVRE NANTAISE

L'établissement Public de Bassin versant est chargé de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.

Au fil des sentiers, le long des 440 km que parcourt le GR® de Pays, la Sèvre Nantaise et la Maine offrent un patrimoine riche et diversifié : moulins, villages de tisserands, villages viticoles et sites naturels remarquables... Suivez cette Rando-Fiche et entrez dans l'intimité de ce territoire. Vous y découvrirez la place centrale qu'y occupe l'eau.



Région
PAYS DE LA LOIRE



REJOIGNEZ LA FFRANDONNEE...



et contribuez au développement
des sentiers de randonnée

<https://vendee.ffrandonnee.fr>



GR
@ccess

Facilitez-vous la rando !

Organisez votre randonnée itinérante en ligne
avec GR @ccess à partir de 10€ sur www.MonGR.fr

© Les tarifs varient en fonction de votre statut, adhérent / non adhérent, et du délai de l'abonnement, mensuel ou annuel

Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !

Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...
et signalez les anomalies sur Suricate (<https://sentinelles.sportsdenature.fr>)

